

LES MENUIRES
DU 25 AU 28 MARS 2026



29^E
SKI OPEN
COOQ
D'OR



esf

Partenaires majeurs

Partenaires

Partenaires médias

Partenaires institutionnels



Toutes les infos et les résultats sur esf.net. Suivez toute l'actualité **esf** sur nos réseaux sociaux





PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mardi 24 mars 2026

15 h à 19 h	Accueil des participants	Salle Léo Lacroix
18 h 00	Comité de course	Espace Romanet

Mercredi 25 mars 2026

7 h à 8 h	Accueil des participants	Salle Léo Lacroix
8 h 30	Départ 1^{ères} manches Pré-qualifications SKIOPEN COQ D'OR - slalom géant U12 filles U12 garçons U14 filles U14 garçons	Stade Olympique - Stade 4 Stade Olympique - Stade 3 Stade Olympique - Stade 2 Stade Olympique - Stade 1
15 h à 19 h	Accueil des participants	Salle Léo Lacroix
18 h 00	Comité de course	Espace Romanet

Jeudi 26 mars 2026

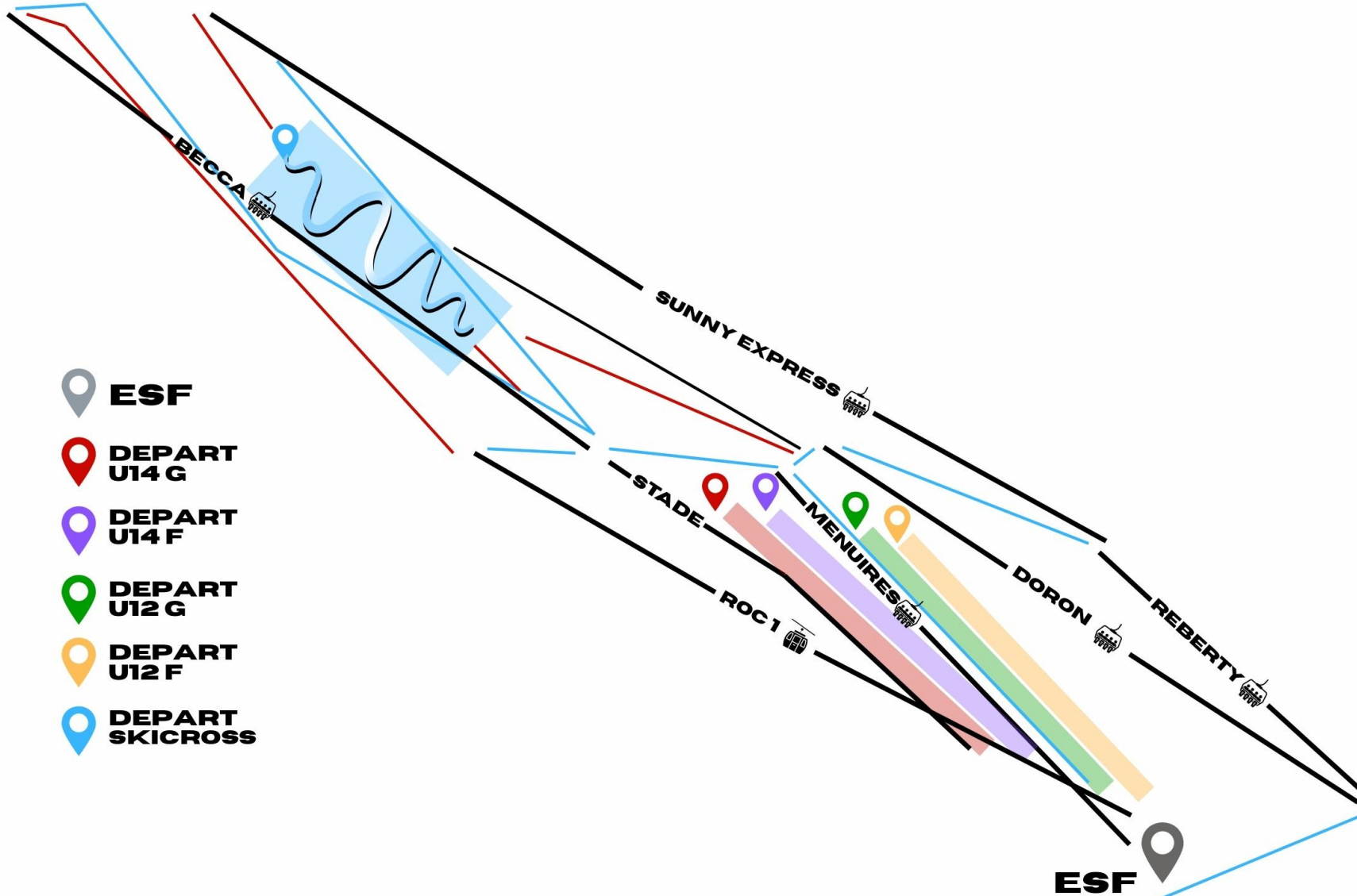
7 h à 8 h	Accueil des participants	Salle Léo Lacroix
8 h 30	Départ 1^{ères} manches Qualifications SKIOPEN COQ D'OR - slalom géant U12 filles U12 garçons U14 filles U14 garçons	Stade Olympique - Stade 4 Stade Olympique - Stade 3 Stade Olympique - Stade 2 Stade Olympique - Stade 1
9 h 00	Parcours technique - National skiercross Finalistes U14 – filles et garçons	Stade des Combes - Stade 5
15 h à 19 h	Accueil des participants	Salle Léo Lacroix
15 h 30	Forum des entraîneurs <i>Accompagnement des jeunes compétiteurs alpins en préparation mentale</i>	Cinéma Les Flocons
18 h 30	Comité de course	Espace Romanet

Vendredi 27 mars 2026

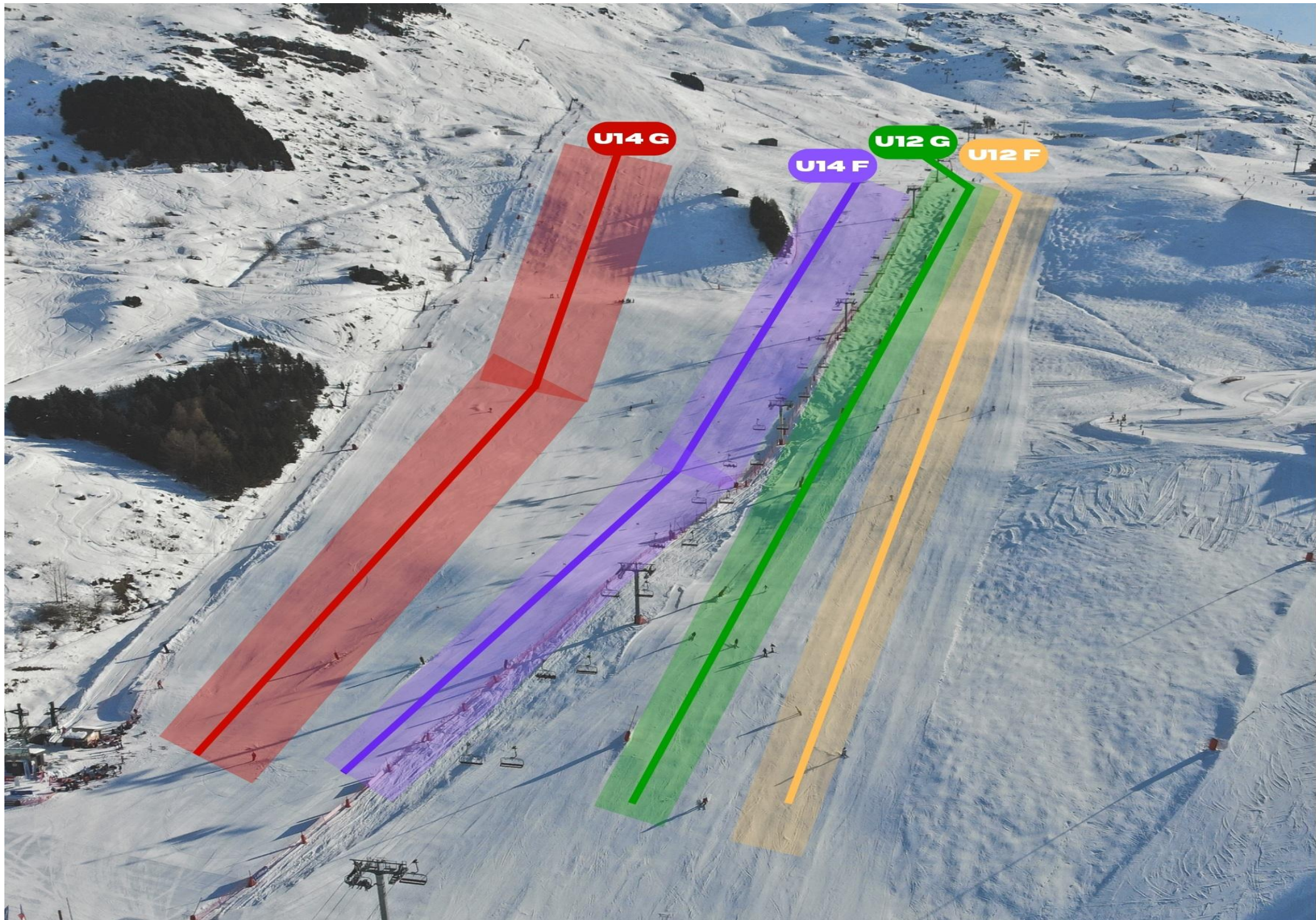
7 h 00	Accueil des participants	Salle Léo Lacroix
8 h 30	Départ 1^{ères} manches	
8 h 30	U12 filles - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 4
8 h 45	U12 garçons - Parcours technique – National skiercross	Stade des Combes - Stade 5
8 h 30	U14 filles - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 3
8 h 30	U14 garçons - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 2
10 h 15	Départ 2^{ème} manches	
10 h 15	U12 filles - Parcours technique – National skiercross	Stade des Combes - Stade 5
10 h 15	U12 garçons - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 4
10 h 15	U14 filles - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 3
10 h 15	U14 garçons - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 2
15 h 00	Comité de Course	Espace Romanet
15 h 00	Conférence & séance de dédicaces Athlète Rossignol + team esf	Cinéma les Flocons
17 h 30	Cérémonie d'ouverture - défilé des enfants	Départ Front de neige
18 h 00	Remise des prix	Centre Sportif

Samedi 28 mars 2026

8 h 00	Départ Slalom parallèle	Stade Olympique – Stade 1
	Départ manche : Coupe esf	
8 h 45	U12 filles - Parcours technique – National skiercross	Stade des Combes - Stade 5
8 h 45	U12 garçons - Parcours technique – National skiercross	Stade des Combes - Stade 5
8 h 30	U14 filles - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 4
8 h 30	U14 garçons - Slalom géant	Stade Olympique - Stade 3
13 h 15	Remise des prix et proclamation des résultats à la suite des épreuves	Front de neige



-  **ESF**
-  **DEPART U14 G**
-  **DEPART U14 F**
-  **DEPART U12 G**
-  **DEPART U12 F**
-  **DEPART SKICROSS**





29^{ème} SKIOPEN-D'OR

Les Ménuires du 25 au 28 mars 2026

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE – CONDITIONS GÉNÉRALES

Epreuve Nationale conçue et organisée conjointement par le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français et la Fédération Française de Ski, avec les Ecoles du Ski Français et les Club Fédéraux

OBJECTIFS

- Offrir des possibilités de confrontation pour l'ensemble des jeunes skieurs(euses) issus(es) des Club F.F.S. et des E.S.F.
- Mettre en place un système F.F.S./E.S.F. pour mélanger, détecter et regrouper dans des finales nationales les meilleurs éléments.
- Classer l'ensemble de ces compétiteurs(trices)

PRINCIPE DE L'ÉPREUVE

a) U 12 filles et garçons, né(e)s en 2014 et 2015

Il s'agit d'une rencontre sur **quatre journées**

premier jour :

- épreuve de pré-qualification en slalom géant

deuxième jour :

- épreuve de qualification en slalom géant

Phases finales :

troisième jour :

• épreuve de géant et parcours technique de type « skiercross » chronométré avec un seul classement combiné

quatrième jour :

- épreuve de slalom parallèle
ou
- coupe **esf** - épreuve de slalom géant ou parcours technique de type « skiercross » réservée aux concurrents(es) non qualifiés(ées) pour le slalom parallèle

b) U 14 filles et garçons, né(e)s en 2012 et 2013

Il s'agit d'une rencontre sur **quatre journées**

premier jour :

- épreuve de pré-qualification en slalom géant

deuxième jour :

- épreuve de qualification en slalom géant
- parcours technique de type « skiercross » pour celles & ceux qui ont accès directement aux phases finales.

Phases finales :

troisième jour :

- une épreuve de slalom géant en deux manches

quatrième jour :

- une épreuve de slalom parallèle
ou
- une coupe **esf** - épreuve de slalom géant ou parcours technique de type « skiercross » réservée aux concurrents(es) non qualifiés(ées) pour le slalom parallèle.



29^{ème} SKIOPEN-D'OR

Les Ménuires du 25 au 28 mars 2026

CLASSEMENT – RECOMPENSES :

a) **U 12 filles et garçons** : Phases finales – classement individuel

- **troisième jour** : slalom géant + parcours technique « skiercross »

- **quatrième jour** : slalom parallèle & coupe **esf**

b) **U 14 filles et garçons** : Phases finales – classement individuel

- **troisième jour** : slalom géant + parcours technique

- **quatrième jour** : parcours technique « skiercross » & coupe **esf**

c) **Filière esf** : Il sera établi un classement individuel par catégorie des enfants qualifiés à la finale du Skiopen Coq d'Or via les classements « **Etoile d'Or** » et « **esf Ski tour** ».

TIRAGE AU SORT

- L'ordre de départ pour les épreuves de slalom géant se fera par un tirage au sort à la mêlée avec inversion totale pour la 2^{ème} manche.

- L'ordre de départ pour le parcours technique de type « skiercross » se fera par un tirage au sort à la mêlée. Le parcours technique de type « skiercross » pour les U 12 filles et garçons est considéré comme une manche de slalom géant.

REGLEMENT GENERAL

L'utilisation des farts fluorés (HF LF) ainsi que de certaines cires fluorées contenant du C8/PFOA est interdite.

L'application sur le terrain de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdit.

Toute infraction constatée par la commission technique, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (disqualification, exclusion).

REGLEMENT DU SLALOM PARALLELE

Art. 1 : Participeront au slalom parallèle :

U 12 et 14 filles et garçons – 32 personnes maximum

1. les 8 premiers(ères) de la 1^{ère} manche,
2. les 8 premiers(ères) de la 2^{ème} manche (hormis les 8 qualifiés de la 1^{ère} manche) et
3. les 16 premiers au total des deux manches (hormis les 16 qualifiés de la 1^{ère} et 2^{ème} manche)

S'il s'avère que les derniers concurrents d'une manche sont ex-aequos, le nombre de qualifiés au total des deux manches sera réduit afin que le nombre de compétiteurs qui prennent le départ du slalom parallèle soit de 32 compétiteurs maximum par catégories.

S'il s'avère que les derniers concurrents au total des deux manches sont ex-aequos, ceux-ci effectueront un pré-tour (1/32^{ème} de finales) pour se départager.

Art 2 : Lorsque les matches s'effectuent en deux manches, ce sont les écarts de temps à l'arrivée qui déterminent le(la) vainqueur(e)

Art 3 : Une pénalité équivalant à un écart de temps maximum entre deux concurrents(es) (ex : différence de temps de 250 ms) est déterminée à l'issue des premières manches des matches allers-retours par le jury de compétition.

Art 4 : Cette pénalité s'applique si :

- Un(e) concurrente(e) chute,
- un(e) concurrent(e) est disqualifié(ée),
- un(e) concurrent(e) gêne l'autre concurrent(e),
- l'écart de temps sur une même manche entre les deux compétiteurs(trices) dépasse l'écart de temps déterminé par la pénalité.



29^{ème} SKIOPEN-D'OR

Les Ménuires du 25 au 28 mars 2026

Art 5 : Si l'un des concurrents(es) s'est vu(e) appliqué(e) la pénalité lors de la première manche, l'autre lors de la seconde manche : C'est le(la) vainqueur(e) de la seconde manche qui remporte le match.

Art 6 : Tout(e) compétiteur(trice) qui ne se présentera pas à l'appel de son nom lors du départ sera éliminé(e).

Art 8 : Toute réclamation devra être effectuée dès la fin de la manche réalisée.

Art 9 : Les dossards pour le slalom parallèle sont attribués en fonction du classement de la finale de slalom géant.

Si deux concurrents(es) sont ex-aequos à la manche, le plus petit dossard sera attribué à celui(elle) qui sera parti(e) le plus tardivement dans la manche (1^{ère} manche = dossard le plus élevé, 2^{ème} manche = dossard le moins élevé)

Si deux concurrents(es) sont ex-aequos au total des deux manches, le plus petit dossard sera attribué au(à la) concurrent(e) qui aura : 1°) si c'est le cas, effectué le meilleur temps total lors des qualifications 2°) le meilleur classement ski Open.

Attribution des dossards :

Tableau final

- le 1^{er} de la 1^{ère} manche portera le dossard 1, le 2^{ème} le dossard 3, etc... (le 8^{ème} : dossard n° 15)
- le 1^{er} de la 2^{ème} manche portera le dossard 2, le 2^{ème} le dossard 4, etc (le 8^{ème} : dossard n° 16)
- le 1^{er} au total des deux manches portera le n° 17, etc (le 16^{ème} : dossard n° 32)

Si deux concurrents sont ex-aequos à la manche, le plus petit dossard sera attribué à celui qui sera parti le plus tardivement dans la manche (1^{ère} manche = dossard le plus élevé, 2^{ème} manche = dossard le moins élevé)

Si deux concurrents sont ex-aequos au total des deux manches, le plus petit dossard sera attribué au concurrent qui aura : 1°) Si c'est le cas, effectué le meilleur temps total lors des qualifications, 2°) Si c'est le cas, effectué le meilleur temps total lors des pré-qualifications, 3°) le meilleur classement ski Open.

TITRE I

CONDITIONS DE PARTICIPATION (Communes aux Filières ESF et FFS)

Les jeunes skieurs qui souhaitent participer au 29^{ème} SKIOPEN COQ D'OR devront impérativement **figurer au classement SKIOPEN au 08 mars 2026.**

Les courses prises en compte pour l'accès aux préqualifications ou qualifications devront avoir été **envoyées par les esf et réceptionnées par la commission technique du SNMSF au plus tard le 08 mars 2026.**

Il est recommandé de souscrire à une licence clubESF ou FFS pour participer au Coq d'Or.

Le port du casque est obligatoire.

Le port de la dorsale est obligatoire.

Le port du collant anti-coupures est fortement recommandé.

A – INSCRIPTIONS

La Commission Technique du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (S.N.M.S.F.) publiera la liste des sélectionnés sur le site www.esf.net. Un courrier électronique leur sera adressé simultanément. Les intéressés devront impérativement confirmer leur participation sur ce même site.

B - ACCES AUX PRE-QUALIFICATIONS SKIOPEN COQ D'OR

La date limite de réception des courses est fixée au 08 mars 2026.



29^{ème} SKIOPEN-D'OR

Les Ménuires du 25 au 28 mars 2026

Les fourchettes de points pour l'accès aux pré-qualifications seront définies le 10 mars 2026.

Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour les épreuves de qualification. Le nombre de qualifiés sera défini par la commission technique du SNMSF,.

C - ACCES AUX QUALIFICATIONS SKIOPEN COQ D'OR

Les fourchettes de points pour l'accès aux qualifications seront définies le 10 mars 2026.

Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour la finale. Le nombre de qualifiés sera défini par la commission technique du SNMSF.

D - NATURE DE L'EPREUVE POUR LES PRE-QUALIFICATIONS ET QUALIFICATIONS SKIOPEN COQ D'OR

Il s'agit d'un slalom géant. Les qualifiés de la 1ère manche ne participeront pas à la 2ème manche.

TITRE II

CONDITIONS PARTICULIERES

I - Filière F.F.S.

- Les qualifications sont effectuées dans le cadre des quotas de participation attribués à chaque comités de ski représentant la Fédération sur leur territoire respectif. Le mode de qualification pour les épreuves du SKIOPEN COQ D'OR est placé sous la responsabilité de la Commission Nationale Ski Alpin (CNSA).

Elle devra transmettre la liste des participants à la commission technique du SNMSF au plus tard le 09 mars 2026. Les coureurs qualifiés par les comités accèdent directement aux phases finales des épreuves du SKIOPEN COQ D'OR.

- Les non-qualifiés pourront cependant participer aux épreuves de pré-qualification ou de qualification conformément aux conditions de participation définies dans le TITRE I

II - Filière E.S.F.

LES EPREUVES DE L'ETOILE D'OR ET DE L'ESF SKI TOUR donnent accès directement aux phases finales du SKIOPEN COQ D'OR aux meilleur(e)s U12 et U14 filles et garçons retenu(e)s selon les critères définis dans le cadre du règlement de l'Etoile d'Or et de l'ESF Ski Tour.

Le quota des qualifié(e)s sera arrêté par la commission technique du S.N.M.S.F.